



# PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 04/01/2023

### SITUATION DE LA MAISON RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES SOLIDARITÉS

Suite aux questionnements soulevés récemment dans la presse relatifs au contrat d'engagement républicain de la Maison régionale de l'environnement et des solidarités (MRES) de Lille, Georges-François Leclerc, préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord, tient à préciser les éléments suivants.

La convocation de la MRES en préfecture en décembre dernier fait suite à un reportage sur une chaîne télévisée d'information continue relayant une rencontre organisée dans les locaux de la MRES à Lille en octobre 2022, rencontre au cours de laquelle des temps d'actions de désobéissance civile étaient prévus.

Or, de telles incitations à la désobéissance civile s'apparentent à un trouble à l'ordre public. Le contrat d'engagement républicain souscrit par la MRES précise bien que le signataire ne doit entreprendre ou inciter à aucune action susceptible d'entraîner de tels troubles à l'ordre public.

À l'occasion de l'entretien de décembre, les représentants de la MRES ont indiqué ne pas être les organisateurs de la rencontre tenue en octobre dans ses locaux, précisant aussi que le collectif à l'origine de cette rencontre n'était pas pour sa part affilié à la MRES. Les services de l'État en ont pris acte, tout en incitant la MRES à faire montre de vigilance pour l'avenir, s'agissant des événements organisés dans ses murs. Ces éléments ont donné lieu à une lettre du préfet de la région Hauts-de-France au président de la MRES en date du 21 décembre 2022.

Enfin, le préfet tient à rappeler qu'une association qui ne respecterait pas son contrat d'engagement républicain ne saurait bénéficier de subventions d'État ou de dispositifs portés par les services de l'État.

Vous trouverez en pièce jointe du présent communiqué la lettre adressée au président de la structure.

#### Préfecture de la région Hauts-de-France

Service régional de la communication interministérielle  
Tél : 03 20 30 52 50  
Mél : [pref-communication@nord.gouv.fr](mailto:pref-communication@nord.gouv.fr)

12-14, rue Jean sans - Peur CS 20003  
59 039 LILLE Cedex



[nord.gouv.fr](http://nord.gouv.fr)  
[hauts-de-france.gouv.fr](http://hauts-de-france.gouv.fr)



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/  
prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)